



# ROCHETOIRIN



*Bonne année  
2015*



## *Bulletin municipal 2014*

L'année 2014 vient de s'achever. Une année pleine de changements.

Une nouvelle équipe municipale s'est installée. Avec beaucoup de motivation et de conviction, elle a pris la mesure de la tâche qui l'attend et très rapidement s'est mise à l'ouvrage.

Je remercie toutes les électrices et tous les électeurs qui, pour la troisième fois, m'ont accordé leur confiance, témoignant ainsi leur reconnaissance pour le travail accompli au cours des deux mandats précédents et leur soutien à la poursuite des actions engagées et proposées.

Dès son installation, le bureau municipal, aidé par les conseillers municipaux, a dû mettre en place les « T.A.P -Temps d'activités périscolaires », devenues « N.A.P nouvelles activités périscolaires ».

Je remercie les membres des commissions pour le travail réalisé afin de répondre aux directives gouvernementales et offrir aux élèves de notre école des activités de qualité. Je remercie également toutes les personnes qui ont œuvré et œuvrent encore à la réussite de cette action, notamment le personnel communal administratif, d'animation, de cantine et de garderie qui ont fait face aux difficultés, ont accepté les changements d'horaires et de mission parfois au jour le jour pour répondre à ce véritable défi. Ce lourd travail s'est trouvé amplifié par l'absence, pour raison de santé, de trois agents piliers du service à qui je souhaite un très prompt rétablissement.

**2015** verra se dérouler les 22 et 29 mars prochains, les élections départementales basées sur le nouveau contour de notre canton. Les communes de Saint André le Gaz et La Bâtie Montgascon rejoindront le canton de La Tour du Pin tandis que Vignieu rejoindra celui de Morestel.

Puis en fin d'année (sans doute en décembre) les élections régionales permettront de désigner les membres de la nouvelle région Rhône Alpes Auvergne, deuxième région de France après l'Île de France

**2015** nécessitera une nouvelle réflexion sur la réforme territoriale et la création intercommunalités plus grandes, plus fortes, afin de relever les défis de demain, dans un contexte de raréfaction de l'argent public et de bouleversements de nos institutions (Région, Département...)

Tout autour de nous les territoires bougent. Nous ne pouvons restés passifs et observateurs. Malgré les réticences d'hier, il est de plus en plus difficile, voire impossible, de conserver les périmètres actuels.

La réflexion est engagée au sein des Vallons de la Tour entre les maires des dix communes membres et l'exécutif de notre communauté de communes.

Où est notre avenir ?

- Les Vals du Dauphiné ? Un territoire à créer (qui n'avait pas reçu l'assentiment des élus du précédent mandat) regroupant les communautés de communes des Vallons du Guiers, de Bourbre-Tisserands, de la Vallée de l'Hien et des Vallons de la Tour

- Faut-il dès à présent envisager un périmètre plus large vers lequel nous nous dirigerons certainement un jour : La CAPI (Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère) que nous jouxtons avec la commune de Ruy Montceau.

Comment dynamiser au mieux notre territoire et anticiper suffisamment pour le bien-vivre de ses habitants ?

**2015** verra le lancement des travaux de sécurisation de la traversée de notre village et la reprise du dossier des commerces du centre village qui a dû être reconsidéré suite au désistement d'un des commerçants.

Dans un contexte difficile où l'Etat continue de diminuer, de manière drastique, les dotations aux collectivités locales (12.5 milliards sur les 3 prochaines années), nous devons encore faire mieux avec moins de ressources.

Mais nous continuerons, tout en étant vigilant à la pression fiscale, à œuvrer pour le bien être de notre village et de ses habitants, avec la même volonté, les mêmes convictions, la même détermination et le même dynamisme.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une merveilleuse année 2015 remplie de petits et grands bonheurs, de joie, d'amitié, d'amour, de santé et la réalisation de tous vos rêves et espoirs.

Marie-Christine Frachon  
Maire de Rochetoirin

Pour Information : texte de la lettre adressée à Monsieur le Sous-Préfet de La Tour du Pin le 4 avril 2014

Monsieur le Sous-Préfet,

Au nom de la liste « vivre et agir ensemble à Rochetoirin » élue le 23 mars dernier, je tiens à vous exprimer mon profond désaccord suite au qualificatif de « divers droite » qui nous a été octroyé.

Lors du dépôt de la liste, nous avons beaucoup insisté auprès de vos services, sur notre impossibilité de répondre à la demande qui nous était faite car aucun classement ne correspondait à la situation et avons accepté, puisque nous en avions la contrainte, la catégorie « divers » en insistant fortement sur « divers – point -ni gauche, ni droite ».

Les co- listiers se sont en effet tous déclarés « sans étiquette » et l'Etat devrait respecter notre choix murement réfléchi qui correspond le mieux au pluralisme de notre équipe.

Je vous demande, Monsieur le Sous-Préfet, de bien vouloir apporter le rectificatif nécessaire, afin que la vérité soit rétablie.

Je me tiens à votre disposition pour en discuter, et dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Monsieur le Sous-Préfet, en l'assurance de mes salutations respectueuses.



Marie-Christine Frachon  
Maire de Rochetoirin

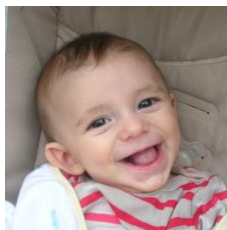
Cette lettre n'a toujours pas reçu de réponse, malgré une relance

# État civil 2014

## Sont nés

Maxance PAUGET, le 18 janvier 2014  
Thomas DAMEN, le 16 mars 2014  
Raphaël GIACOMELLI, le 21 avril 2014  
Baptiste AVILA, le 20 juin 2014  
Lylou CUTIVET, le 7 août 2014  
Eléonore AMY, le 10 novembre 2014  
Léon GHINAMO, le 1<sup>er</sup> décembre 2014

Thomas



Lylou



Eléonore



## Ont été baptisés civilement

Lucas DOIDY, le 28 juin 2014  
Inès DEBOST VILLEMEY, le 21 juin 2014

Inès



Laetitia et Jérémy



## Se sont mariés



Ivo NOGUEIRA-RABELLO et Sophie ROCHETTE le 1<sup>er</sup> février 2014  
Jérémy LLORCA et Laetitia SOMMA le 05 juillet 2014  
Didier CURT et Véronique ZIEGLER le 12 juillet 2014  
Trévis MANGATA-MOUNY et Audrey LARDON le 02 août 2014  
Alain PAULET et FIGUERES Audrey le 30 août 2014  
Gérard ROLHION et Marie PRAT le 04 octobre 2014

Audrey et Trévis



Véronique et Didier



Marie et Gérard



## Nous ont quittés

Brigitte PIEDNOIR le 05 février 2014  
Jean-Claude REYNAUD le 15 mai 2014  
Denise FERRADOU née PAVIOT le 24 août 2014  
Jean MOREL le 14 septembre 2014  
Paul MUZARD le 09 octobre 2014  
Andrée DURAND née GARDIEN le 14 octobre 2014



M. Morel



Mme Ferradou



Mme Durand



M. Muzard



# Vos conseillers municipaux

Marie-Christine FRACHON, maire, présidente du CCAS  
Vice-Présidente de la Communauté de communes les Vallons de la Tour  
Vice-Présidente du Syndicat intercommunal des Eaux de Dolomieu-Montcarra  
Membre de toutes les commissions municipales



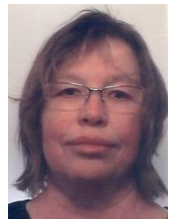
Joël RONDET, adjoint aux bâtiments, espaces verts, et urbanisme  
Membre des commissions bâtiments-urbanisme, voirie et appel d'offres  
Conseiller communautaire, délégué du Syndicat intercommunal des Eaux de Dolomieu-Montcarra

Anne DELEZENNE, adjointe aux affaires scolaires et périscolaires  
Membre des commissions scolaire-périscolaire, enfance- jeunesse et appel d'offres



Bernard DOIDY, adjoint à l'action culturelle, la vie associative et l'environnement  
Membre des commissions action culturelle-vie associative, environnement, enfance-jeunesse et appel d'offres

Maurice VIAL, conseiller municipal  
Membre de la commission environnement et du CCAS. Délégué du SEDI



Anne-Lise VERBRUGGEN, conseillère municipale  
Membre des commissions bâtiments-urbanisme, environnement, appel d'offres et du CCAS.  
Délégué de l'association de coordination gérontologique du secteur La Tour du Pin

Alain DAVID, conseiller municipal  
Membres des commissions bâtiments-urbanisme, scolaire-périscolaire, action culturelle-vie associative. Délégué du SMABB



Véronique CHENAUIER, conseillère municipale  
Membres des commissions bâtiments-urbanisme, environnement, appel d'offres et du CCAS

Raffaëlle ROSSI, conseillère municipale  
Membre des commissions enfance-jeunesse, action culturelle et vie associative et du CCAS



Mickaël OUDOT, conseiller municipal  
Membre des commissions voirie, environnement et du CCAS. Délégué du syndicat des collègues

Sandra MAUGER, conseillère municipale  
Membre des commissions bâtiments-urbanisme, scolaire-périscolaire.  
Représentante au centre de soins infirmiers de l'ADMR



Yann MOINE, conseiller municipal  
Membre des commissions bâtiments-urbanisme, voirie, action culturelle-vie associative et appel d'offres.

Hélène LAUSENAZ, conseillère municipale  
Membre des commissions scolaire-périscolaire et enfance-jeunesse



Delphine BORELLA, conseillère municipale  
Membre des commissions scolaire-périscolaire, enfance-jeunesse et du CCAS. Déléguée du Syndicat des collègues

Cédric BOURGEY, conseiller municipal  
Membre des commissions bâtiments-urbanisme, voirie



# *Délibérations du conseil municipal prises en 2014*

## Séance du 10 mars 2014

- Compte administratif 2013
- Compte de gestion 2013

## Séance du 28 avril 2014

- Délégations du conseil municipal au maire
- Désignation des délégués au Syndicat des Energies de l'Isère
- Désignation des délégués au Syndicat intercommunal de gestion des collèges du secteur de La Tour du Pin
- Désignation des délégués au syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Bourbre
- Désignation des délégués à l'association de coordination gérontologique du secteur de La Tour du Pin
- Indemnités du maire et des adjoints
- Commissions municipales
- Désignation de la commission d'appel d'offres
- Centre communal d'action social: détermination du nombre de membres du conseil d'administration et élection des conseillers municipaux membres
- Affectation des résultats de l'exercice 2013
- Budget primitif 2014
- Taux des taxes communales
- Renouvellement de la convention de fourrière avec la SPA
- Contrat de maintenance OpenElec
- Avenant à la convention de contrôles techniques
- Modification du tableau des emplois
- Participation aux frais de fonctionnement du centre médico-scolaire de La Tour du Pin
- Actualisation du loyer de la boulangerie

## Séance du 23 juillet 2014

- Avenant à la convention redevance spéciale avec le SICTOM de la région de Morestel
- Demande de subvention du Sou des écoles
- Remboursement des frais de déplacement d'un conseiller municipal
- Création de deux postes CAE et d'un emploi d'avenir
- Tarifs des services périscolaires
- Création d'un groupement de commandes pour les travaux d'entretien de voirie communale et intercommunale pour les années 2015 à 2018
- Etablissement de la liste de présentation de la commission communale des impôts directs

- Mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense
- Désignation d'un référant ambroisie
- Désignation d'un représentant au centre de soins infirmiers de l'ADMR
- Convention précaire d'occupation du logement de type 4
- Rapport annuel du SICTOM de Morestel
- Rapports annuels du syndicat intercommunal des eaux de la région Dolomieu-Montcarra

## Séance du 1<sup>er</sup> octobre 2014

- Commerces du centre village
- Dénonciation de la convention de gestion de l'accueil de loisirs avec Familles rurales
- Accueil de loisirs sans hébergement
- Acquisition d'un véhicule
- Rétrocession par la SDH d'une portion de la Rue du Vieux Chêne
- Contrat groupe d'assurance statutaire-hausse tarifaire 2015
- Subvention au CCAS
- Nouvelles activités périscolaires: convention avec les intervenants extérieurs
- Adhésion à l'association EtColégram
- Liste de présentation de la commission communale des impôts directs: modification de la délibération du 23 juillet 2014
- Projet de jardin pédagogique
- Conventions précaires d'occupation de logements

## Séance du 28 octobre 2014

- Adhésion au groupement de commande pour la fourniture de gaz
- Reconduction de la délibération instituant la taxe d'aménagement
- Nouvelles activités périscolaires: convention d'intervention en anglais ludique

## Séance du 2 décembre 2014

- Décision modificatives 1 et 2 au budget 2014
- Subventions municipales 2014
- Règlements intérieurs des services périscolaires
- Plan Climat Energie territorial: conseil en énergie partagé
- Nouvelles activités périscolaires: convention d'intervention en tennis de table

# Finances communales

## Compte administratif 2013

	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	348 475,18	731 322,75
Recettes	693 930,44	898 408,27
Résultat 2013	345 455,26	167 085,52

## Compte de gestion 2013

	Résultat reporté	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	-348 779,87	0	345 455,26	-3 324,61
Fonctionnement	656 532,95	348 780,00	167 085,52	474 838,47
Total	307 753,08	348 780,00	512 540,78	471 513,86

## Budget primitif 2014

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 162 720,00	1 162 720,00
Investissement	1 008 825,00	1 008 825,00

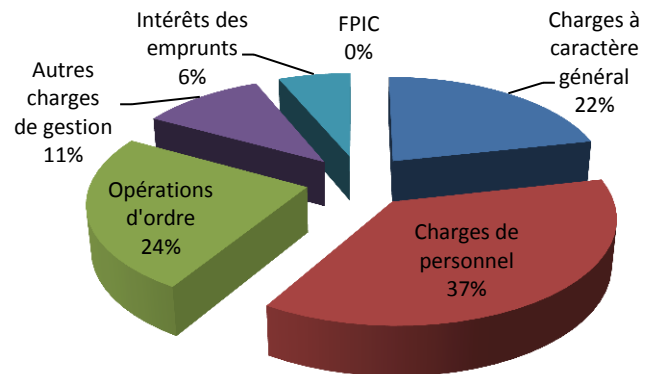
## Taux des taxes communales

	Taux 2013	Taux 2014	Moyenne 2014 des taux des communes de la CCVT
Taxe d'habitation	7,18 %	7,18 %	7.76 %
Taxe foncière sur le bâti	15,58 %	15,58 %	15.63 %
Taxe foncière sur le non bâti	45,14 %	45,14 %	46.67 %

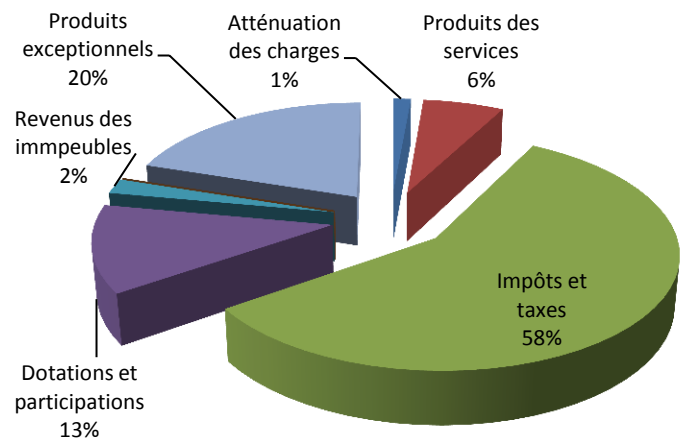
# Finances communales

## Le compte administratif 2013 détaillé

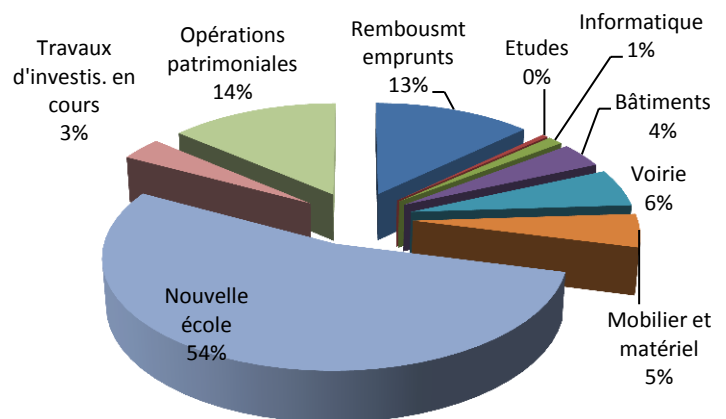
FONCTIONNEMENT		En €	En %
DEPENSES	Charges à caractère général	157 754.63	21.57
	Charges de personnel	270 897.08	37.04
	Opérations d'ordre	178 500.00	24.41
	Autres charges de gestion	78 002.80	10.67
	Intérêts des emprunts	46 019.24	6.29
	FPIC	149.00	0.02
	<b>Total</b>	<b>731 322.75</b>	<b>100.00</b>



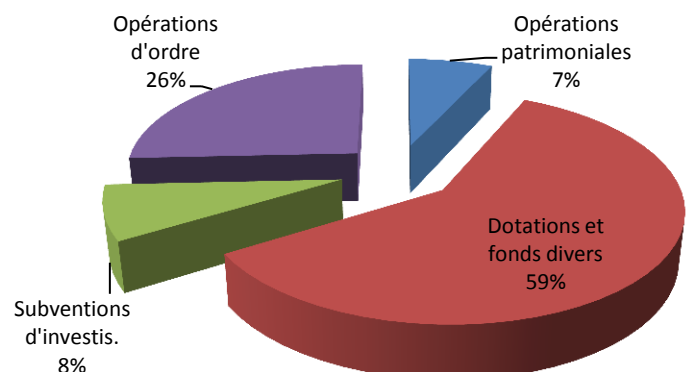
RECETTES	Atténuation des charges	12 623.86	1.41
	Produits des services	57 148.77	6.36
	Impôts et taxes	517 748.19	57.63
	Dotations et participations	112 155.00	12.48
	Revenus des immeubles	19 198.71	2.14
	Produits financiers	4.21	0.00
	Produits exceptionnels	179 529.53	19.98
	<b>Total</b>	<b>898 408.27</b>	<b>100.00</b>



INVESTISSEMENT		En €	En %
DEPENSES	Remboursement emprunts	44 932.64	12.89
	Etudes	1 740.59	0.50
	Informatique	4 389.32	1.26
	Bâtiments	12 962.77	3.72
	Voirie	19 515.37	5.60
	Mobilier et matériel	17 277.55	4.96
	Nouvelle école	187 755.35	53.88
	Travaux d'investis. en cours	11 987.78	3.44
	Opérations patrimoniales	47 913.81	13.75
	<b>Total</b>	<b>348 475.18</b>	<b>100.00</b>



RECETTES	Opérations patrimoniales	47 913.81	6.90
	Dotations et fonds divers	412 400.23	59.43
	Subventions d'investis.	55 116.40	7.94
	Opérations d'ordre	178 500.00	25.72
	<b>Total</b>	<b>693 930.44</b>	<b>100.00</b>



# Finances communales

Dépenses relatives aux services et bâtiments communaux  
(non compris les frais de personnel)

	2013	2014
AIRE DE JEUX	1 219.77	706.70
MATERNELLE	14 526.70	6 823.03
ANCIENNE PRIMAIRE	8 015.13	9 204.07
NOUVELLE PRIMAIRE	15 818.75	16 291.91
CANTINE	25 981.81	29 676.96
EGLISE	199.74	9 654.63
MAIRIE	15 546.30	12 485.75
BIBLIOTHEQUE	2 407.89	2 873.78
SALLE DES FETES	15 841.03	14 913.92
STADE VESTIAIRES	9 708.18	9 359.81
STADE D'ENTRAINEMENT	999.23	688.09
ENTRETIEN VOIRIE ELAGAGE DENEIGEMENT	18 230.52	12 437.96
VOIRIE INVESTISSEMENT	34 498.46	40 149.82
ECLAIRAGE PUBLIC ILLUMINATIONS	13 558.00	17 075.95
ESPACES VERTS, FLEURS, DECORATIONS NOEL	972.86	1 267.78
APPARTEMENTS	299.12	84.13
MATERIEL OUTILLAGE (ACHAT ET ENTRETIEN)	11 321.91	4 969.87
VERIFICATIONS TECHNIQUES	1 704.48	3 903.73
ASSURANCES	7 550.14	7 682.51

## Voirie

En 2014, seuls des travaux d'entretien ont été réalisés.

Dépenses		Financement	
Marquages	2 355.68	Fond de concours communauté de communes	7 987.48
Route du Grand Bois	14 140.28	Subvention du conseil général de l'Isère	5 918.60
Route de Grand Verger	462.28	Financement de la commune	26 246.74
Route du puits	4 074.60		
Route de Romanèche	12 124.92		
Emplois partiels	6 992.06		
<b>Total</b>	<b>40 149.82</b>	<b>Total</b>	<b>40 149.82</b>

# Urbanisme

Comment déterminer si votre projet est soumis à permis de construire? **Vous devez connaître l'emprise au sol de votre projet de construction ou d'extension pour déterminer si vous devez solliciter un permis de construire ou une déclaration préalable et si vous êtes tenu de recourir à un architecte.**

"L'emprise au sol" est la superficie résultant de la projection verticale du volume de la construction, tous débords et surplombs inclus. Elle comprend l'épaisseur des murs extérieurs, les éléments en débords de construction (auvents, marquises..), et les éléments en surplomb de la construction (balcons, loggias...).

Votre demande d'autorisation d'urbanisme doit comprendre une

seule et unique surface, la "surface de plancher". Elle est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau clos et couvert sous hauteur de plafond supérieure à 1,80 m. Cette surface est calculée à partir du nu intérieur des façades, l'épaisseur des murs extérieurs n'étant pas comptabilisée. Doivent en être déduites les surfaces occupées par: - les embrasures de portes et fenêtres, - les cages d'escaliers et d'ascenseurs, - les aires de stationnement - les combles non aménageables.

**Dans le cas général, votre projet sera soumis à permis de construire dès lors que son emprise au sol ou sa surface de plancher est supérieur à 20 m<sup>2</sup>. Vous aurez simplement à déposer une déclaration préalable si**

**l'emprise au sol ou la surface de plancher de la construction est comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 20 m<sup>2</sup>.**

NB: dans les zones urbaines du PLU, une simple déclaration préalable est requise pour tous projets d'extension d'une construction existante créant une emprise au sol ou de surface de plancher comprise entre 20 et 40 m<sup>2</sup> inclus à la condition que la construction totale après travaux ait une emprise au sol et une surface de plancher totale inférieure à 170 m<sup>2</sup> chacune.

La notice explicative pour les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir et déclarations préalables est à votre disposition au secrétariat de mairie ou sur [rochetoirin.fr](http://rochetoirin.fr).

## Instruction des demandes d'urbanisme.

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'état ne mettra plus à disposition des communes ses services déconcentrés pour l'étude technique et réglementaire des demandes d'autorisation d'urbanisme. La réflexion lancée au sein des Vallons de La Tour a abouti à la création d'un service

commun d'instruction des autorisations du droit des sols pour les 9 communes hors La Tour du pin (qui a déjà son propre service d'instruction). Pour une meilleure mutualisation, le périmètre s'étendra aux 8 communes de la Vallée de l'Hien. Il est prévu le recrutement de 2 instructeurs pour assurer la prestation en lieu et place de la

Direction Départementales des Territoires basée à Bourgoin-Jallieu. Les coûts de fonctionnement seront répartis sur les communes bénéficiaires du service en fonction du nombre de logements annuels maximum prévu par le SCOT. Cette modification devrait être sans conséquence pour les pétitionnaires.

**En 2014**

<b><u>Permis de construire</u></b>	<b>5</b>	<b><u>Déclarations préalables</u></b>	<b>22</b>
. maison	1	. modifications d'ouvertures	6
. réaménagement	2	. abris, vérandas	9
. bâtiment commercial	1	. piscines	4
. réaménagement industriel	1	. clôture/portail	2
		. antenne téléphonique	1
<b><u>Certificats d'urbanisme</u></b>	<b>8</b>		

# Bâtiments, espaces verts...

Mouvements de personnel : Dominique GUERRY notre responsable technique a été rejoint par Yannick ARCHER (contrat emploi-avenir) au mois de septembre en remplacement de Anthony BARBOT qui a trouvé un emploi plus près de chez lui.

Salle des fêtes : changement de divers équipements électriques et de chauffage pour mise aux normes.



Réalisation d'une pièce placard pour entreposer du matériel volumineux.



Des emplacements pour les poubelles des services municipaux ont été aménagés.



Aire de jeux : apport d'une nouvelle couche de sable sur les deux terrains de boule. Réparation des sanitaires plusieurs fois vandalisés, du grillage et de certains équipements de jeux.



Un cendrier a été installé sous le kiosque



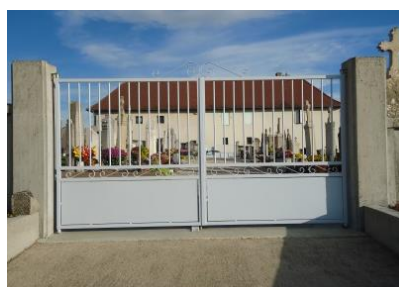
Eglise : réfection des planchers du clocher afin de pouvoir accéder à l'horloge et la remettre à l'heure car le mécanisme des aiguilles est actuellement en panne. Des grillages sont également en cours de pose sur les ouvertures afin d'empêcher les oiseaux de pénétrer dans le clocher.



Terrain de foot : réparation du filet côté sud et pose d'un grillage afin de retenir les ballons. Entretien des espaces autour du terrain. Achat d'une nouvelle machine à tracer.



Cimetière : entretien courant, portails repeints, gravier



Des sculptures, offertes par Mme Bal, ont été installées dans les jardins



Un nouveau panneau d'affichage accueille les informations officielles de la mairie, l'ancien panneau situé près de la cabine téléphonique permet aux associations locales de diffuser leurs actualités.



Economies d'énergie : avec l'aide de la CCVT une étude est en cours afin d'optimiser nos consommations de chauffage et d'éclairage.



# Centre Communal d'Action Sociale

## PRÉSENTATION

---

Suite au renouvellement des conseillers municipaux, ont été élus et nommés membres du CCAS : Marie-Christine FRACHON, Mickaël OUDOT, Véronique CHENAVIER, Delphine BORELLA, Raffaëlle ROSSI, Maurice VIAL, Patricia BRIZARD, Geneviève COTTIN, Nathalie GUILLOUD, Daniel PARIS, Laurence RIVOIRE, Anne Lise VERBRUGGEN, Pascal VERBRUGGEN.

## REPAS DES AÎNES

---

Les membres du Conseil municipal et du CCAS ont convié nos Aînés de plus de 70 ans au traditionnel repas qui s'est tenu le 26 octobre. Une cinquantaine de personnes est venue partager ce moment de convivialité, une occasion de se retrouver et d'échanger. Les convives ont pu déguster le

délicieux repas préparé par Sandra Mauger et Raffaëlle Rossi, conseillères municipales. Nos amis alsaciens d'Aspach le Haut n'ont pas oubliés cet événement, et ont offert des œufs de cigognes (bonbons au chocolat fourrés praliné). Le service a été effectué par les membres du CCAS et deux

jeunes du village, Solène et Scotty, venus prêter main forte.

Marie Christine Frachon remerciait les organisateurs de cette journée, et félicitait toutes les personnes présentes les aînés étant la mémoire « patrimoniale » de Rochetoirin.



## TELEALARME

---

Le CCAS est votre « relais » Téléalarme, service public de maintien à domicile. Son utilisation est très facile : une simple pression sur la montre ou le médaillon et le contact avec les pompiers est immédiat ; ils alertent les intervenants compétents ou déclenchent les secours. Toute personne âgée peut en bénéficier. Renseignez-vous en mairie



# Centre Communal d'Action Sociale

## COLIS DE FIN D'ANNEE

---

Cette année, les membres du CCAS ont choisi de confectionner les colis offerts aux plus de 80 ans, et aux plus de 70 ans n'ayant pas pu participer au repas, avec des produits essentiellement locaux.



Une bouteille de crème de pêche de vigne, un pot de miel, des bouchons de fromage, une jacinthe, des friandises, un stylo gravé au nom de la commune et bien d'autres surprises



agrémentent ce colis. Ils ont été distribués durant les fêtes de fin d'année par les membres du CCAS, très attendus par les aînés et les élus, heureux de partager ce moment privilégié.



## JUMELAGE

---

Le CCAS n'a pas oublié ses amis alsaciens en expédiant des petits chocolats de Marlieu pour leur

repas de fin d'année, en « réponse » aux bons œufs de cigognes envoyés par Aspach le

Haut à l'occasion du repas des aînés.



## DEFIBRILLATEUR

---



Le CCAS de Rochetoirin a décidé d'investir dans un défibrillateur, matériel devenu indispensable en cas de malaise cardiaque et dans l'attente de l'arrivée des secours. Il sera prochainement installé au

centre du village à l'entrée de la salle des fêtes, à proximité des aires sportives et de jeux, des écoles.... Il sera accessible par tous et une formation sera proposée aux personnes concernées.

## TICKET SPORT ET CULTURE

---

Le CCAS renouvelle son aide en faveur des familles dont le quotient familial est inférieur à 900 : une aide de 15 € peut être allouée pour l'inscription des enfants âgés de 4 à 16 ans à une activité sportive ou culturelle.

Renseignements en mairie.

# Médiathèque municipale



## LES HORAIRES

**Mercredi et samedi : 10H - 12H**

**Jeudi : 16H30 - 18H30**

*Pour contacter la bibliothèque :*

**Tel. : 09 67 00 44 66**

**Email : [bibliotheque@rochetoirin.fr](mailto:bibliotheque@rochetoirin.fr)**

## TARIFS POUR LES HABITANTS

### DES VALLONS DE LA TOUR

moins de 18 ans :  
GRATUIT

adulte : 8 €

famille : 12 €

parents + enf - de 18 ans

collectivité : gratuit

tarif réduit : 5 €

*étudiants, + 65 ans,  
demandeurs d'emploi,  
bénéficiaires Assedic ou RSA,  
personnes en situation de  
handicap ou en invalidité*

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

- 29 mars 2015 :  
les Racont'arts
- 29 mai 2015 :  
Môm'en contes
- 14 juin 2015 :  
Contes d'auteur



## Les 13 bibliothécaires en 2013 ont effectué plus de 1000 heures de bénévolat :

- 454 h d'accueil et de permanences dont 266 h d'accueil scolaire, 188 h d'accueil du public
- 172 h pour assurer le fonctionnement
- 183 h en animations dont 115 h pour la jeunesse et 68 h tout public
- 191 h en réunions et formations

*Pour emprunter des documents, il suffit de posséder une carte, établie par la bibliothèque de la commune habitée.*

*L'adhésion, valable 1 an, permet d'emprunter :*

*6 livres, 4 revues, 2 CD audio, 1 DVD, 1 CD-ROM par personne, pour 4 semaines (prolongation possible sur demande).*



**Message personnel :** La saison 2014 a commencé sans Marilyne partie vers d'autres destinées. On en est tou(te)s retourné(e)s ! La benjamine de l'équipe, qui nous avait même fait des bébés, nous a abandonnés. Les contes, les z'ateliers, l'informatique et la communication, tu nous les a laissés ... Merci à toi pour ce que tu nous a donné !

# Médiathèque municipale

## ANIMATIONS

### LES Z'ATELIERS



Les rendez-vous du samedi après-midi avec Marilyne, Marie-Claude, Marie-Rose et Nicole ont permis aux enfants de voyager en Asie, en Afrique, et en Laponie où ils ont rencontré *le Père Noël*



Dans le cadre de **MOM'EN CONTES** l'équipe de conteurs du Réseau des médiathèques a fait voyager les personnages dans de magnifiques décors

Michèle, Marie-Claude et Marilyne ont accueilli une **CLASSE MATERNELLE**



Contes avec Marilyne



### LA SOIREE PYJAMA

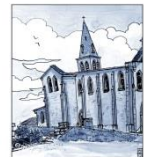


On a parlé du loup le vendredi 21 février à 20h ! En pyjamas, avec le doudou, les enfants ne l'ont pas trouvé si méchant que ça ...



### LES CONCERTS VAGABONDS

Le 14 juin, David Emdé a croqué sur ses Carnets de voyage les musiciens et le public réunis à l'église, sous le préau de l'école, dans l'aire de jeux. Les enfants ont appris à « croquer » en live.



# *La réforme des rythmes scolaires*

Suite à la parution du décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 fixant le cadre de la nouvelle réforme des rythmes scolaires, un comité de pilotage regroupant des enseignants, des parents d'élèves et des élus avait été constitué en 2013 à l'initiative de la commune. Un premier cadre horaire avait été défini et entériné par la DASEN mais l'application du décret avait été reportée à la rentrée 2014 suite aux nombreuses difficultés rencontrées par la municipalité dans la mise en place de la réforme.

Un travail important de concertation et de réflexion a été mené depuis mars 2014 par la nouvelle commission scolaire : la mise en place de la réforme était un enjeu majeur de ce début de mandat.

La loi Hamon, décret n° 2014-457 publiée au journal officiel le 7 mai 2014 a permis un assouplissement de la réforme en donnant la possibilité aux communes de regrouper les activités périscolaires sur une seule après-midi tout en conservant les horaires habituels les autres jours. Après la tenue de plusieurs comités de pilotage et suite à la consultation des familles par voie de questionnaire, un nouveau cadre horaire a été défini :

- **Lundi mardi et jeudi : 8h30-11h30 et 13h30-16h30**
- **Mercredi et vendredi : 8h30-11h30**
- **Temps d'activités périscolaires (TAP) : vendredi de 13h30 à 16 h30**

Ce nouveau cadre horaire a été adopté par le conseil municipal, voté en conseil d'école le 3 juin 2014 et validé par la DASEN le 19 juin 2014.

Les enfants de l'école, depuis la rentrée 2014, expérimentent cette nouvelle organisation de la semaine scolaire.

## Un premier bilan

Un premier bilan a été dressé lors d'un comité de pilotage qui s'est tenu fin novembre 2014 après consultation des familles par voie de questionnaire. La synthèse des réponses a permis de faire apparaître les points suivants :

- Une forte majorité de parents se disent satisfaits du choix du vendredi après-midi pour la mise en place des activités périscolaires ainsi que des décisions qui ont été prises en ce qui concerne l'organisation de la semaine scolaire.
- De nombreux parents restent opposés à la réforme des rythmes scolaires et n'inscrivent pas leurs enfants aux TAP pour des raisons de fatigue.
- Les familles de Rochetoirin qui ont inscrit leurs enfants aux TAP sont satisfaites des activités proposées ainsi que du coût demandé (2 € les 3 heures).
- Elles regrettent de ne pas avoir rencontré l'équipe d'encadrement.

Leurs réponses vont permettre d'améliorer l'accueil des enfants dans les périodes à venir.

## Les temps d'activités périscolaires : comment ça marche ?

Ces temps d'activités sont facultatifs. Les enfants s'inscrivent de **13h30 à 16h30** le vendredi après-midi sur toute une période (environ 7 semaines entre deux vacances). Ils peuvent prendre leur repas à la cantine ou bien rentrer manger chez eux et revenir ensuite aux TAP.

Avant chaque période, une fiche de vœux est distribuée aux enfants : elle présente la liste des activités proposées. Les enfants expriment des vœux en numérotant les activités de 1 à 4. Les groupes sont ensuite constitués en fonction de leur choix, tout en respectant les normes d'encadrement : 1 adulte pour 14 enfants de maternelle et 1 pour 16 en élémentaire. A l'issue des TAP, les enfants peuvent rester à la garderie du soir qui se termine à 18h15.

## Une équipe dynamique et pleine de ressources

90 enfants fréquentent les TAP, cela représente 57 % des élèves de l'école. Accueillir ce collectif d'enfants dans un cadre à la fois sécurisé et épanouissant a représenté un travail important : recrutement du personnel, organisation des activités, liens avec les associations locales, rencontres avec les intervenants, gestion des espaces...

La municipalité a pu compter sur une équipe municipale pleine de ressources et de dynamisme, confortée par l'embauche d'un coordinateur du temps périscolaire et d'une animatrice en contrat aidé. Les ATSEM de l'école, les agents de cantine et de garderie ont été des personnes ressources pour la mise en place des TAP : toutes se sont impliquées avec motivation et créativité dans cette action.



Gérard Dupont, coordinateur du temps périscolaire et directeur du centre de loisirs a encadré des ateliers de chant et de jeux sportifs.



Françoise Suzan, ATSEM en maternelle a proposé des ateliers de cuisine le vendredi après-midi. Ceux-ci ont eu beaucoup de succès.



Carolina Semblano Remuge encadre les enfants dans l'atelier cuisine n°2.



Animatrice recrutée en contrat aidé, Fanny Erbs est intervenue auprès des enfants dans le cadre d'ateliers de jeux collectifs, de cuisine et de jeux de société.



Amandine Reveron travaille avec les plus petits de la maternelle : ici réalisation de pantins « père-noëls ».



Murielle Fuentes a encadré des activités de cuisine, jeux de société, jeux extérieurs.

### Les intervenants :

Afin de proposer un panel d'activités nouvelles et enrichissantes, la commune a fait appel à des intervenants qualifiés : Robert Froquet, intervenant en

théâtre (Association COMOS de Rochetoirin), Valérie Gaillard marionnettiste (Association Artbourg), Dave Mcphail intervient en anglais ludique (Griffin consulting). Lors des

prochaines périodes, Romain Bonnet animera des ateliers en tennis de table (Club de Tennis de table de Bourgoin Jailleu), Armelle Bonnaire encadrera l'activité yoga-relaxation ludique.



Robert Froquet, intervenant théâtre de l'association COMOS de Rochetoirin



Dave Mcphail, parent d'élève intervenant en anglais ludique



Bernard Doidy, adjoint à la vie associative a conduit l'activité « mobiles en bois » dans le cadre du projet arbre de Noël.



Réalisations en activité marionnette

### Le soutien de la communauté de communes des Vallons de la Tour

Les enfants de la commune bénéficient d'activités culturelles et sportives proposées par la communauté de communes des

Vallons de la Tour : natation ludique (5 séances proposées à 60 enfants au cours de la période 1), interventions de la médiathèque des Vallons dans le cadre d'ateliers autour du livre (projet « histoires de petites bêtes »

réservé aux enfants de maternelle). Dans l'avenir la commune fera appel au service environnement de la CCVT dans le cadre de la mise en place du jardin pédagogique et de la construction du chalet à insectes.

# *Le centre de loisirs*

Après quelques années de collaboration avec l'Association Familles Rurales, la Mairie de Rochetoirin a souhaité reprendre la gestion du centre de loisirs de la commune à partir des vacances de la Toussaint. Ce dernier est placé sous la responsabilité de son nouveau directeur et coordinateur du temps périscolaire, Mr Gérard Dupont, et de son équipe d'animateurs dynamiques et motivés, titulaires du BAFA et Cap

Petite enfance. Le centre de loisirs a ouvert aux vacances de Toussaint et a proposé un programme centré autour du thème de la nature : sortie à l'étang de Gôle avec observation de la faune et de la flore, sortie accrobranche au parc Yaplukapark de Ruy-Montceau, sortie cinéma « le monde des Dauphins » et autres activités sportives et manuelles.

Aux vacances de Noël, le centre de loisirs n'a pas pu fonctionner en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits. Il sera ouvert la première semaine de chaque petites vacances ainsi que 4 semaines en juillet. N'hésitez pas à consulter le site internet de la mairie ou de vous adresser au secrétariat pour tout renseignement complémentaire.

Le jeu du parachute organisé mardi 21 octobre a bien amusé les enfants du centre de loisirs



## *La Maison d'Assistants Maternelles*



La Maison d'Assistants Maternelles "PIERROT & COLOMBINE" va fêter son 1<sup>er</sup> anniversaire début Janvier 2015.

Nous accueillons les enfants pour toutes gardes, occasionnelles, d'urgence et dépannages du lundi au jeudi de 6H00 à 19H00 et le vendredi de 6H00 à 18H00.

Quatre nounous dévouées prennent le relais pour la journée. Les bambins découvrent un espace merveilleux..... tout est pensé pour bien s'amuser et passer une bonne journée !



## Des nouvelles de l'école



A la rentrée scolaire de septembre, l'école de Rochetoirin comptait 160 élèves, répartis dans 6 classes : 2 classes maternelles et 4 classes élémentaires.

15 nouvelles familles ont inscrit leurs enfants à l'école ; une nouvelle fois, souhaitons-leur la bienvenue !

Fait majeur de l'année : la généralisation de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. A Rochetoirin, il y a désormais classe :

- le lundi, le mardi et le jeudi de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H30
- le mercredi et le vendredi de 8H30 à 11H30.

Le vendredi après-midi, les enfants peuvent participer à des activités périscolaires, organisées par la mairie.

L'équipe pédagogique reste quasiment inchangée avec, en maternelle, Vincent Vaudey et Florence Dubien, épaulées par Françoise Suzan et Véronique Raonaq, et Annie Bel, Claire Gaillard, Vincent Durand et Christian Varnet dans les classes élémentaires ; seul changement : c'est Isabelle Pinet qui, cette année, remplace Vincent Durand dans sa classe le mardi, jour de décharge de direction de celui-ci.

Cette année, l'absence de nos cuisinières attitrées (Monique et

Thérèse) n'a pas permis d'organiser la traditionnelle fête d'Halloween, avec ses fameuses soupes ! Mais une fête de printemps est prévue...

En revanche, à l'heure où vous lirez ces lignes, le marché de Noël de l'école, devenu lui aussi un « classique », aura eu lieu.

A travers ce bulletin municipal, l'occasion nous est une nouvelle fois donnée d'adresser un grand merci à toutes celles et ceux qui nous apportent leur aide précieuse tout au long de l'année, notamment le Sou des écoles, sans qui la plupart des sorties ne pourraient avoir lieu !

Bonne année 2015 à tous,  
petits et grands !

## Assistants maternelles



Il y a maintenant sur Rochetoirin une maison d'assistantes maternelles (MAM) mais les assistantes maternelles à domicile sont toujours là. Elles vous assureront un accueil familial, calme et chaleureux.

Votre enfant s'épanouira au contact d'autres enfants par des activités manuelles, des jeux, des sorties au relais d'assistantes maternelles, des promenades en plein air, des câlins. Les assistantes maternelles à domicile assurent

également une grande amplitude horaire, des nuits...

Lors de l'accueil de votre enfant, elles se consacrent entièrement à lui. Elles peuvent assurer des heures supplémentaires si besoin et continuent la garde de votre enfant en périscolaire.

Les assistantes maternelles de Rochetoirin vous attendent avec leur professionnalisme, leur disponibilité et leur expérience. La liste des assistantes maternelles est consultable sur [rochetoirin.fr](http://rochetoirin.fr).

# Vie des associations

## A LA CROISEE DES CHEMINS

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

### SOINS ETHIQUES et EQUITABLES



**L'association « à Croisée des Chemins » est une association à but non lucratif. Elle réalise des soins de chaleur auprès de personnes atteintes de maladies graves, en fin de vie ou souffrant de handicap et dispense ces soins à titre de bien être auprès de toute autre personne. Elle fait vivre un système appelé « soins éthiques et équitables » qui permet l'accès aux soins à tous quelles que soient les ressources et la gravité de la maladie.**

### SOINS DE CHALEUR

**LES EFFLEURAGES RYTHMIQUES :**  
Les effleurages sont «des massages» doux et enveloppants. Ils amènent la chaleur et sont comparables dans leur rythme à une vague ou à une respiration. Ils réhabilitent l'être dans son corps, soulagent, allègent, vivifient, remettent en mouvement. Les huiles de massage utilisées sont d'origine biologique et personnalisées au chevet du patient.



### LES ENVELOPPEMENTS :

Les enveloppements sont réalisés sur des surfaces plus en moins grandes du corps avec des substances d'origine biologique : herbes (en tisanes), teinture-mère (diluées), huiles végétales (de lavande, arnica...). Des linges en fibres naturelles (tissus en coton, laine, flanelle) enveloppent le corps et maintiennent la chaleur corporelle. Les applications sont multiples : compresses à la camomille en cas de troubles du sommeil ou digestifs, compresses à l'achillée lors de traitements médicamenteux lourds, compresses à la bourrache lors d'insuffisance veineuse ...



*Ces soins de chaleur sont réalisés par une infirmière de formation, à domicile ou sur le lieu de l'association*

**CONTACT :** A LA CROISEE DES CHEMINS. Sophie Martin. 268 rue des Noisetiers. 38110 ROCHETOIRIN.

Tel : 06 80 23 84 89. Email :

[croiseedeschemins@hotmail.fr](mailto:croiseedeschemins@hotmail.fr)

ADHESION A L'ANNEE 15 Euros.

**SOINS** (compresses ou effleurages) : séance d'1h30 environ. 35 Euros pour les adhérents, 40 Euros pour les non-adhérents.

**Des bons-cadeaux sont en vente sur le lieu de l'association.**

**RDV 9h/10h30/13h30/15h/ 16h 30 Lundi, mardi, jeudi et vendredi et 1fois par Mois le mercredi et samedi.**

**Toute personne recevant un soin de chaleur pour son mieux être Permet l'accès à ces mêmes soins à une personne malade, à faibles revenus. Pour bénéficier des soins, chacun peut donner le montant qui lui semble juste, en fonction de ses moyens.**

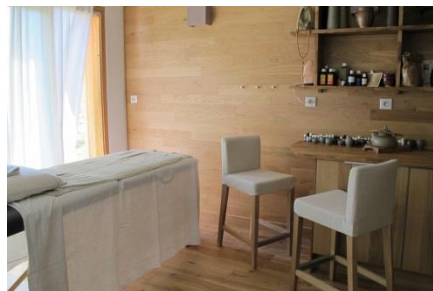
**Qui que vous soyez,  
Quel que soit votre chemin,  
Quels que soient vos moyens,  
Lorsque vous êtes ici**

**Vous faites vivre le cœur de l'association.**

**La terre reçoit la graine, et donne la vie  
La graine reçoit la lumière, et donne le fruit**

**Lorsque vous recevez,  
Vous êtes comme la terre qui couve la graine et  
donne bientôt la vie**

**Lorsque vous donnez,  
Vous recevez la lumière que porte le fruit.**



La Croisée des Chemins et son jardin



## ARTS PASSION

Depuis septembre 2008 l'association **Arts Passion** propose des ateliers artistiques sur la commune de Rochetoirin. Nous comptons aujourd'hui dix participants, répartis sur deux créneaux horaires de 16h à 18h et de 18h à 20h tous les mardis soir.

Certains font de la peinture à l'huile d'autres de l'aquarelle ou encore de la peinture acrylique. Chacun peint ce qu'il a envie : du paysage, aux personnages jusqu'à l'abstrait. Marlène l'animatrice est là pour conseiller et aide chacun à mener à bien son tableau. Tout cela dans la bonne humeur et la convivialité. Tout en peignant on parle jardinage, on échange des recettes, on commente l'actualité...

Pour plus d'informations :

Courriel : [Artspassion38@yahoo.fr](mailto:Artspassion38@yahoo.fr)

Site : <https://www.facebook.com/marlène.genin.7>

Tél : Marlène : 06.08.18.40.97



# Vie des associations

## F.A.R.E.

Foyer d'Animation Rural et Educatif  
Association créée en 1972  
Contact Françoise 06-84-80-98-47

La nouvelle saison 2014-2015 a redémarré avec son lot d'activités habituelles telles que

- **Le Yoga** le mardi soir de 18h30 à 20h30 animé par Armelle
- **Le Country**, animée par Estelle. Les cours étant répartis sur 2 soirs, le mercredi pour les débutants et les 2ème année et le jeudi pour les 3<sup>ème</sup> année et cours avancé
- **la Pétanque**, les lundis et vendredis après-midi.
- **La Marche détente**, les mercredis après midi et dimanches matin.
- **les cours de Fitness et renforcement musculaire** dispensés par Khadra le lundi de 19h00 à 20h30.
- **Le Step-sculpt**, le mardi soir de 20h00 à 21h00
- **Et la Zumba** le mercredi de 17h15 à 18h15. Compte tenu du succès de cette activité, un deuxième cours a été mis en place cette saison le mardi de 18h00 à 19h00. Ces deux dernières activités étant animées par Angélique
- Les plus jeunes peuvent découvrir **la danse latine et le rock le lundi (pour les 5-7 ans) ou le jeudi (pour les 8-10 ans)**, sous la houlette d'Elsa



De nouvelles activités ont vu le jour :

Ainsi Angélique anime **un cours de CAF (cuisses-abdo-fessiers)** le mardi soir de 19h00 à 20h00

et un **cours de Gym posturale** le mercredi après-midi de 16h00 à 17h00

**Un cours de Sophrologie** dispensée par Betty a lieu le jeudi soir de 18h30 à 19h45.

### Manifestations 2013-2014.



- Après le succès du concert de Mickael Jones le 28 septembre 2013, le FARE a poursuivi sa lancée en organisant pour la première fois une soirée cabaret le 8 mars dernier animée par la troupe « les Pink Lady Show » dont la meneuse n'est autre qu'Angélique, notre animatrice de Step et de Zumba. Soirée très réussie dans un super décor grâce à l'investissement de tous les bénévoles et d'Alain le DJ.



- Le 3 novembre 2013 a eu lieu l'après midi country animée par Estelle et les Witness Country.

- Cette année, le vide grenier s'est tenu le 27 avril. Les participants ont été moins nombreux que par le passé, beaucoup ayant renoncé, faute à une météo capricieuse. Toutefois la journée a bénéficié d'un temps clément.

- Le vendredi 13 mai était organisée une soirée inter-activités réservée aux membres de l'association, qui a débuté par une petite promenade d'un peu plus d'une heure dans les chemins de Rochetoirin menée par Marcel. Elle s'est poursuivie par des démonstrations de step, fitness et country, une collation étant offerte à tous.

### Les manifestations 2014-2015 A noter dans vos agendas

- APRES MIDI CD COUNTRY Dimanche 1er février 2015
- SOIREE MARIOTTIS Samedi 7 mars 2015
- VIDE GRENIER Dimanche 12 avril ou 5 juillet 2015 si mauvais temps
- ASSEMBLEE GENERALE Vendredi 3 juillet 2015



# Vie des associations

## FRANCE VIETNAM PARTAGE

---

FRANCE VIETNAM PARTAGE est une association « loi 1901 » qui a pour objectif d'apporter une aide matérielle aux familles les plus pauvres de façon à permettre au plus grand nombre d'enfants d'être scolarisé et d'acquérir ainsi une formation et un métier.

Cette aide matérielle se fait, d'une part à travers le parrainage d'enfants qui prend en charge les frais de scolarité, et d'autre part à travers les dons à l'association qui permettent de financer les cantines des écoles maternelles en assurant un repas par jour.

Les sampaniers sont une fraction de la population qui vivait sur leurs bateaux : les sampans.

Ces sampans servaient à la fois d'habitations, de moyens de transport pour les marchandises ; les sampaniers vivant de la pêche, de la récupération des métaux, de l'extraction de sable et de gravier. Il y a quelques années le gouvernement communiste a décidé de sédentariser ces sampaniers en supprimant leurs bateaux et en leur donnant un bout de terrain à la périphérie de la ville, pour construire une maison.

Ainsi le fleuve a été débarrassé des sampans et livré à la navigation fluviale touristique.

Cette politique a contribué à accroître la pauvreté de cette population par un endettement le plus souvent insupportable. La scolarité étant payante au Vietnam, les familles ont souvent préféré faire travailler leurs enfants pour aider à la subsistance de la famille, mais en les privant de toute possibilité de sortir de cet engrenage de la pauvreté.

L'aide à la scolarisation par le biais d'un parrainage contribue à aider les familles et à développer une relation avec le filleul de façon à le soutenir dans ses efforts.



Pour nous contacter :  
par mail :  
contact-fvp@laposte.net  
par courrier postal :  
Michel BACHÉ  
1 rue du lavoir  
38110 ROCHETOIRIN



Aujourd'hui nous parrainons 117 enfants du primaire au lycée, et une quinzaine d'étudiants en université.

Nous suivons les résultats de chacun des filleuls (garçons et filles) et il est encourageant de constater qu'une proportion non négligeable de lycéens passera en université dans les deux ans qui viennent.

C'est une réussite en premier lieu pour les familles et pour ces jeunes, et l'association est fière d'y avoir contribué.

Il y a toujours des besoins et nous manquons encore de parrains ou marraines. Si donc vous êtes intéressé par cette démarche, rejoignez-nous !

Vous pouvez nous aider soit en parrainant (ce qui exige de la durée), soit en adhérant et en soutenant l'association par vos dons.

---

## LE CLUB DE L'AMITIE

Président : Georges MATRAY

Trésorière : Colette CHENAVIER

Secrétaire : Christiane JARRET



# Vie des associations

## LA FOULEE ROCHETOIRINOISE

La Foulée Rochetoirinoise, association sportive, a fêté ses 10 ans le jeudi 19 avril 2014 par une belle journée festive au parc des oiseaux dans les Dombes.

Cette saison 2014, nous avons parcouru 600 km au total de chaque mardi après-midi, quand le temps était propice à la randonnée pédestre.

19 sorties à la journée le jeudi ont été effectuées en montagne, dont 7 sorties en raquettes et plusieurs balades à la journée ont été proposés dans des régions proches de Rochetoirin.



Les mardis 14 et 28 janvier 2014, une initiation à la marche nordique a été réalisée. Du fait de l'enthousiasme suscité, cette nouvelle discipline de marche rapide a été programmée tous les quinze jours le mardi après-midi.

Les 16 et 17 juillet 2014, plusieurs membres de notre club ont participé à la randonnée au lac des Fétoules dans l'Oisans et le soir, nous étions contents de nous retrouver au refuge de la Lavey pour nous ressourcer.

Le dimanche 21 septembre 2014, 466 marcheurs ont apprécié notre randonnée annuelle des Tartines à Rochetoirin.



## FNACA

L'année 2014 aura été marquée avec ferveur par toute la population et les enfants des écoles à nos trois cérémonies au monument aux ports, le 19 mars, 8 mai et 11 novembre, avec notre jeune porte-drapeaux Baptiste Brizard, une médaille d'or fut remise à Emile MILLAT pour 36 années de bénévolat au tant que secrétaire de la FNACA.

Nouvelle composition du bureau :

Président : PARIS Daniel

Vice-Président : VIGNEUX Jean

Trésorier : PARDO Daniel

Secrétaire : MILLAT Emile

Porte-drapeaux : PELLORCE Yves,  
MATHON Norbert

Responsable des aides : GRASSET  
René

Dix sympathisants ont adhéré à la  
FNACA



# Vie des associations

## L'ACCA

---

Président : Daniel Rabilloud  
Vice-Président : Bernard Cottin  
Trésorier : Henri Durand  
Secrétaire : Jacky Chenavier

L'ACCA compte 35 chasseurs. Après une saison 2013/2014 assez bonne, cette année nous avons pu faire le repas avec les agriculteurs en mars 2014. Comme chaque année, les chasseurs doivent gérer

les espèces de gibier ce qui implique beaucoup plus de rigueur et de réglementation, et de partage avec les autres utilisateurs de la nature.



## LA MAISONNÉE DU GRAND BOIS

---

L'association « La Maisonnée : Initiatives Solidaires » a pour objectif de favoriser et dynamiser la solidarité entre les générations.

Accompagner un parent âgé, un proche malade ou handicapé est souvent compliqué. Les aidants pensent rarement à demander de l'aide pour eux-mêmes.

Pour ne pas s'épuiser inutilement et améliorer le quotidien des personnes dépendantes et de leur famille, l'association soutient les aidants familiaux par des échanges de conseils et d'expériences entre aidants non professionnels.



### ECOUTE ECHANGE INFORMATION

Vous pouvez contacter l'association en vous adressant à :

La Maisonnée : Initiatives Solidaires  
141, route de Vignieu  
38110 ROCHETOIRIN  
E-mail : [lamaisonnee.inisol@gmail.com](mailto:lamaisonnee.inisol@gmail.com)  
Tél : 06 32 23 15 28

Présidente : Geneviève COTTIN  
Vice-présidente : Catherine ROCHE  
Trésorier : Gilles Mary TERISSE  
Secrétaire : Nicole POLETTE  
Secrétaire adj. : Blanche PAGLIAROLI

**Nous souhaitons à toutes et à tous une excellente année 2015**

# Vie des associations

## LES CONSCRITS 2014-2015...

---

...se mobilisent pour leur village.



Il y a cinq ans, les jeunes rochetoirinois reformaient les conscrits. Une association leur permettant de se rassembler régulièrement afin d'animer le village. Depuis, la tradition perdure, et ce n'est pas pour déplaire aux habitants du village. Par exemple l'année dernière, les conscrits (génération 94-95-96) ont organisé un concours de

pétanque, une vogue ou encore un bal, qui ont tous très bien marché.



Cette année, c'est Jean Manuzzi qui présidera l'association (composée de 24 membres). Pierre Bourrin sera le vice-président et Marine Pareira la trésorière. Bien évidemment, ils organiseront de nombreux

événements. Les week-ends du 7/8 et 14/15 mars, les conscrits (nés en 1995-96-97) feront leur traditionnelle vente de brioches. En avril (la date reste à déterminer) ils organiseront une vogue. Suivra ensuite (le 31 mai) le tournoi de pétanque des conscrits. Enfin, en juillet, un bal clôturera l'année de cette génération de conscrits.



---

## CROIX ROUGE

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine évolution dans notre région.

Les anciennes délégations de la Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité. Notre territoire d'action correspond aux 4 cantons de la Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), d'alphabétisation, de vente de vêtements d'occasion

à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Nous avons pour projet très prochainement l'achat d'un nouveau local qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens,

bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le 06 84 59 69 78.

Le président,  
Jean-Michel Bodron



# Vie des associations

## ADMR



L'association ADMR de LA CHAPELLE DE LA TOUR propose un service d'aide à la vie quotidienne (ménage, repassage, préparation des repas, toilettes, courses....)

Elle intervient auprès de tout public : personnes en activité, familles, personnes âgées en perte d'autonomie.

Elle rayonne sur six communes : LA CHAPELLE DE LA TOUR, SAINT JEAN DE SOUDAIN, ROCHETOIRIN, LA TOUR DU PIN, SAINT CLAIR DE LA TOUR et CESSIEU.

L'Association emploie 16 aides à domicile et auxiliaires de vie

formées pour assurer un service de qualité. Ces professionnelles du maintien à domicile ont réalisé 16971 heures en 2013 auprès de 145 bénéficiaires dont 11 à ROCHETOIRIN.

Divers organismes : Conseil Général, caisses de retraite, CAF, sécurité sociale, mutuelles... peuvent apporter une aide financière en fonction des situations rencontrées. Le Conseil Général aide les personnes retraitées présentant une perte importante d'autonomie par l'attribution de l'allocation APA (dossier à retirer en mairie ou au

service autonomie du conseil général).

La CAF aide les familles dans les cas suivants : maternité ou difficultés familiales liées à un problème de santé « parent » ou « enfant ».

Les membres de l'association sont à votre disposition pour vous renseigner et vous aider à trouver la solution la mieux adaptée à vos besoins.

Des aides fiscales sont accordées aux personnes en activité et aux personnes retraitées imposables.

L'Association, gérée par une équipe restreinte de bénévoles actifs, très impliqués dans son fonctionnement au quotidien, est toujours à la recherche de personnes disposant d'un peu de temps libre pour s'investir dans cette mission sociale et solidaire.

Pour tous renseignements : ADMR- Maison Médicale du Plateau ,155 boulevard de la mairie 38110 LA CHAPELLE DE LA TOUR.

Tél/FAX 04 74 97 20 27. Accueil du public Mardi et Jeudi de 9 heures à 12 heures.

Le Président : Robert CAILLET

## LE COMITE MUNICIPAL DES FETES

Le comité municipal des fêtes a pour but de rassembler les associations de Rochetoirin afin d'organiser des manifestations conviviales et familiales. Les bénéfices servent à l'achat de matériel pour le bon

fonctionnement des manifestations des associations (chapiteaux, équipements de la cuisine, tables, chaises). La plus grosse manifestation étant celle du 14 juillet avec le feu d'artifice, puis la

soirée CH'TI en octobre et le marché de printemps.

Pour tous renseignements veuillez contacter M. GALLIAN Bertrand au 06 07 55 08 26.

A l'issue de la réunion de bureau après l'AG, ont été élus membres du bureau:

Président: Bertrand GALLIAN  
Secrétaire: Isabelle VANDEWALLE  
Trésorière: Sandra FERNADES

Vice-Président: Bernard DOIDY  
Vice-secrétaire: Yann MOINE  
Vice-trésorier: Cédric GIRARDON



# Vie des associations

## OLYMPIC FOOTBALL ROCHETOIRINOIS . 38 ° saison.

Les vétérans



Cela fait bientôt quatre décennies que l'OR anime le village avec son club de football, à ce propos une grande fête est envisagée pour les 40 ans...

Pour l'heure, les footballeurs de tous âges continuent à porter bien haut les couleurs de Rochetoirin sur les terrains du département. Huit équipes de jeunes composent l'école de foot en cette saison 2014-2015, grâce au dynamisme des éducateurs la relève de l'OR est bien préparée. Du côté des plus grands, une équipe séniors supplémentaire a été créée et l'équipe fanion a accédé à la division supérieure, tandis que les vétérans toujours en grande forme

poursuivent leur carrière dans la bonne humeur du foot loisir.

L'activité de l'OR, c'est plus d'une centaine de matchs par saison, cent cinquante séances d'entraînement, soit environ 600 heures de football pour les membres du club, joueurs, entraîneurs et dirigeants. (Le club compte maintenant plus de 140 licenciés).

Un outil formidable est au service de tous : le site internet du club...vous êtes très nombreux à le consulter régulièrement. Plus de 43 000 connexions à la fin 2014 ! Un immense bravo à ceux qui le font vivre au jour le jour. Nos partenaires et sponsors y ont une

Un match



place importante, et c'est très apprécié.

Un mot sur les manifestations organisées par le club : fête du beaujolais nouveau à la mi-novembre, vente de calendriers annuels débuté décembre, fête de la saint Patrick à la mi-mars, soirée du souvenir et assemblée générale en fin de saison (voir sur le site internet le détail et les dates exactes de tous ces événements)

Pour rejoindre l'OR, c'est très simple, il suffit de se manifester lors d'un match, d'un entraînement auprès d'un entraîneur, ou bien contacter un dirigeant du club.

Tony, cheville ouvrière de l'école de foot



Une équipe de l'école de foot



# Vie des associations

## G'NILLES CLUB

---

Le G.C.R. a vécu une année 2014 riche en animations ponctuée par un voyage dans le Beaujolais :

Convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots de l'association ouverte à tous, dont les membres sont des Rochetoirinois de tous âges qui aspirent à un même but : partager d'agréables moments entre gens du village et proches alentours.

L'ensemble de l'équipe a été confirmée dans ses fonctions :

Coprésidents: Serge Paris et Jacky Chenavier

Trésorier : Michael Compagnon

Vice-trésorier : Gauthier Belmant

Secrétaire : Nicolas Paris

Vice-secrétaire : Thibaut Biard



Le traditionnel concours de coinche du club est reconduit cette année, promettant de longues soirées animées dans les chaumières.



Parmi les prochains rendez-vous fixés par le G'nilles club, sont à noter :

- La matinée Diots le dimanche 25 janvier 2015.
- La soirée des Ninières le samedi 21 Février 2015.
- La finale du concours de coinche à la salle des fêtes le samedi 25 Avril 2015
- Le voyage annuel le dimanche 23 Août 2015

La nouvelle génération des G'nilles



La très jeune génération



# Vie des associations

## AMICALE DON DU SANG La Tour du Pin & ses environs



Le dévouement et l'innovation des bénévoles de l'Amicale des Donneurs de Sang se sont poursuivis en 2014.

L'Amicale regroupe six communes du territoire des Vallons de la Tour (La Chapelle de la Tour, La Tour du Pin, Rochetoirin, Saint-Clair de la Tour, Saint-Jean de Soudain et Sainte Blandine).

La vingtaine de bénévoles se retrouve tous les 1<sup>ers</sup> lundi de chaque mois à notre permanence 16 Rue Jean Jaurès à La Tour du Pin (ancienne maison Clerget) pour organiser les collectes et préparer la mise en œuvre des manifestations (loto, soirée théâtrale au profit du don de moelle osseuse, concours de belote...).

Afin que notre Amicale puisse perdurer et que les collectes de sang puissent se dérouler au plus près de chez vous, nous recherchons des bénévoles pour nous aider et nous soutenir dans notre action. Toutes les bonnes volontés sont acceptées... bonne humeur garantie !!!

### **BILAN DES COLLECTES**

11 collectes de sang ont été organisées sur le territoire en 2014.

2 collectes annuelles sont organisées sur la commune de Rochetoirin.

La première a eu lieu le 4 mars, 89 personnes se sont présentées dont 8 nouveaux donneurs.

La prochaine aura lieu le lundi 22 décembre.

Malgré l'implication des bénévoles et leur dynamisme dans la distribution des tracts et affiches, les collectes sont en baisse, alors que les besoins restent croissants. L'Etablissement Français du Sang (EFS) cherche encore et toujours des donneurs, notamment des hommes, car les femmes restent sensibles face à cette action !!!

Pour les collectes 2015, il est prévu de poursuivre la promotion du Don du Sang par la distribution de tracts au moment des collectes à la sortie des écoles primaires, puis de créer un partenariat avec les entreprises ou comités d'entreprises du territoire.

### **PLANNING DES COLLECTES 2015**

Lieu	Dates	Lieu	Horaire
<b>ROCHETOIRIN</b>	15 mai 28 décembre	Salle des Fêtes	17h00 à 20h00
<b>LA TOUR DU PIN</b>	24 février 13 octobre 22 décembre	Salle Equinoxe	16h30 à 20h00
<b>LA TOUR DU PIN SPORTIFS</b>	08 juin	Stade de Rugby	17h00 à 20h00
<b>LA CHAPELLE DE LA TOUR</b>	07 mai 21 octobre	Gymnase	17h00 à 20h00
<b>STE BLANDINE</b>	03 mars	Salle des Fêtes	17h00 à 20h00
<b>ST CLAIR DE LA TOUR</b>	03 août	Salle des Fêtes	17h00 à 20h00
<b>ST JEAN DE SOUDAIN</b>	13 août	Salle des Fêtes	17h00 à 20h00

# Vie des associations

## AMICALE DON DU SANG La Tour du Pin & ses environs

### ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE

L'Amicale fêtera ses 40 ans en 2015. Pour célébrer dignement cet anniversaire, l'Amicale accueillera le bal de l'Union Départementale de l'Isère. Le bal aura lieu sur la commune de Saint Clair de la Tour le 17 Octobre 2015. On compte sur votre participation...

**Donner son sang est un geste sûr,  
Ce que vous pouvez offrir aujourd'hui,  
Vous en aurez peut-être besoin demain...**

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre correspondante :  
Josiane CHENAVER TEL 06-10-92-85-79

### FELICITATIONS :



Cette année encore, un Rochetoirinois figure parmi les grands donateurs honorés par l'EFS à Vizille le 28 novembre dernier : Roland MOINE, qui a donné plus de 100 fois.

## Jeux intervillages

En juin 2014, sous l'impulsion de la nouvelle équipe municipale, Rochetoirin a inscrit une équipe aux jeux intervillages qui se sont déroulés à Cessieu. Il s'agissait des conscrits, une équipe de jeunes en pleine forme bien décidés à s'amuser.

**Et il s'est passé ce qui devait se passer, nous avons gagné !**

Les jeux sont avant tout basés sur des performances physiques, mais il y a aussi des épreuves qui font appel à la réactivité et à la culture générale. **C'est la commune qui remporte la victoire qui organise les jeux pour l'année suivante, Rochetoirin aura donc le plaisir mais aussi la lourde charge de cette organisation en 2015.** Toutes les bonnes volontés qui pourront participer à l'aventure sont dès à présent sollicitées. Une première réunion est programmée le 20 janvier en mairie pour préparer cette journée.



## *Hameau du Ruel*



C'est ce dimanche 29 Juin que le Ruel a fêté son traditionnel repas de quartier. 45 grands et petits réunis autour de bons petits plats maison ! La pluie n'a pas terni sur la bonne humeur et l'entrain de chacun. Le récent accident routier dont fut victime un des habitants en rentrant chez lui a cependant engendré une concertation sérieuse sur les moyens de sécuriser le lieu et notamment le carrefour. Une pétition fut signée avec des propositions concrètes. « On est bien au Ruel mais on veut le rester et ne pas mettre nos vies en danger dès qu'on sort de chez nous, que ce soit en voiture ou à pied ! » souligne une habitante engagée. Le verre de l'amitié fut levé et les bougies d'anniversaire soufflées!

## *Hameau du Grand Bois*

Depuis de nombreuses années, à l'initiative de Marcel Cottaz et de Rachel Reveyron, les habitants du hameau du Grand-Bois ont le plaisir de se retrouver chaque année autour d'une table. C'est une tradition à laquelle ils restent très attachés.

Pour la 35<sup>ème</sup> fois, ils se sont rassemblés nombreux chez Patou pour festoyer ensemble dans la plus grande bonne humeur.

Au menu, après l'apéritif et une salade composée, ils ont pu apprécier un délicieux civet de porcelet accompagné de galettes de Polenta, suivis de fromages, cocktails de fruits et de gâteaux maison.

Cette année, l'après-midi fut consacrée à de joyeuses parties de cartes.

Merci à Marcel et à Rachel et à leur équipe.



# Exposition sur la guerre 14-18

Les communes de La chapelle de la Tour, Faverges de la Tour, Dolomieu, St Jean de Soudain et Rochetoirin avaient décidé en 2013 de s'associer pour la célébration du centenaire de la guerre de 14-18. En 2014, un comité de pilotage composé d'un adjoint de chaque commune et



des présidents des associations FNACA s'est réuni régulièrement pour organiser l'exposition qui a investi la salle des fêtes du 29 novembre au 7 décembre.

A l'occasion du vernissage qui avait lieu le 29 novembre, la population était au rendez-vous, ainsi que de nombreux élus qui



ont félicité la commune pour son action. Les écoles primaires ont visité l'exposition, ce qui a donné l'occasion aux responsables de rappeler aux enfants que la paix est précieuse et qu'il appartient à tous de la préserver.



## Un beau sapin

A la rentrée de septembre, la commission environnement a entrepris de remplacer un des deux sapins qui ornent le village, à l'occasion des fêtes de fin d'année, par un arbre de Noël original. Il s'agit d'une structure en bois dressée autour d'un mat de 4 mètres de haut, que tout le



\*"K now design", c'est d'abord l'histoire d'une rencontre, à l'école Boule. Des étudiants apprenant le soufflage du verre, les techniques d'ébénisterie et le design produit. Puis, les Arts et Métiers et une période d'une douzaine d'années en entreprises en France et à l'étranger: Armstrong World industries, TAG

monde a pu voir sur la place. Elle a été fabriquée bénévolement par l'entreprise "K now design"\*. Un atelier Péricolaire encadré par l'adjoint à l'environnement a réalisé les mobiles multicolores qui ont décoré le sapin, ces objets personnalisés ont permis de faire partager aux enfants l'animation



de la vie du village. Le 6 décembre, la population était invitée à une cérémonie pour décorer l'arbre de Noël et déguster une boisson chaude.



Heuer sport vision, Décathlon... L'un deux, Guillaume Martin, crée l'entreprise en 2006 et il est rejoint en 2008 par Michaël Damen. Ils développent ensemble une expérience solide dans la conception de produits architecturaux, et une culture Franco-américaine très enrichissante. Ils ont ensuite fait le choix de quitter Paris, en s'installant en Rhône Alpes à Rochetoirin. Dans cette région très dynamique s'est créé un réseau d'artisans et de fabricants de qualité. Cela a également permis

de monter un atelier, afin de pouvoir travailler les projets en profondeur. Un bel équilibre s'est créé entre voyages chez les clients et travail à l'atelier. Aujourd'hui, tout en conservant son activité de services aux industries, k\_now développe sa propre gamme de produits.



# 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre Rochetoirin et Aspach le Haut

Depuis plusieurs années, le weekend de Pentecôte permet aux Aspachois et aux Rochetoirinois de se rencontrer pour partager des instants de fraternité et d'amitié

Cette année, c'est notre village qui accueillait nos amis aspachois et cette rencontre avait une saveur particulière puisqu'il s'agissait de fêter les dix ans de ce jumelage dont la charte rappelle notre engagement:

- de le concrétiser en élargissant les liens amicaux existants entre les deux communes
- de favoriser et promouvoir tous les échanges culturels, sociaux; sportifs et scolaires entre les deux communautés afin d'établir les liens solides fondés sur la compréhension, le respect et l'amitié entre les habitants de Rochetoirin et Aspach-le-Haut.

Le programme avait été concocté par le comité de jumelage piloté par Bernard Doidy, adjoint en charge de l'action culturelle et de la vie associative, et dès l'arrivée des Alsaciens ce samedi à 11 heures, portées par la joie des retrouvailles et après quelques rafraichissements pour faire oublier la fatigue du voyage, les familles accueillait leurs hôtes pour un après-midi et une soirée libres

Dimanche rendez-vous était donné à 7 h 45 sur la place des Anciens Combattants à destination du Grand Port d'Aix les Bains pour une journée croisière sur le lac du Bourget et le canal de Savières, avec une halte l'après-midi à l'abbaye d'Hautecombe.

Le soleil s'était invité, pour le bonheur de tous, les rives du Lac dévoilaient de magnifiques paysages, et les mots de Lamartine étaient d'actualité « O temps, suspend ton vol .... »

Dimanche soir, la salle des fêtes s'est animée, les participants reprenant en chœur les airs des chants interprétés par Alain, Yasmine, Raphaëlle et Michel, savourant les mets de choix préparés de mains de maître par Sandra, Raphaëlle, Yann, Bébert et leur équipe et servis par les conscrits de la commune.

Avant de souffler les 10 bougies du gâteau d'anniversaire confectionné par Raphaëlle, un échange de cadeaux et de mots d'amitié eut lieu entre les maires des deux communes.

François Horny remit à la commune la médaille de la ville d'Aspach le Haut ainsi que quelques bouteilles d'un breuvage qui fait la fierté de l'Alsace et qui est fort apprécié des Isérois.

Marie Christine Frachon remit à son homologue aspachois une sculpture réalisée par Michel Hubert Bal, artiste peintre, aquarelliste et sculpteur qui a séjourné pendant 30 ans dans notre village, réalisant de nombreuses œuvres d'art .

Après son décès en 2012, son épouse et sa fille ont souhaité faire don à la commune de plusieurs œuvres pour marquer le passage de l'artiste dans notre village qu'il affectionnait particulièrement.

Avec leur accord, une sculpture représentant un chien, symbole de la commune de Rochetoirin, séjournera à présent à Aspach. « Dans notre histoire, les qualités de la fidélité et du courage ont guidé le chemin qui nous a conduit jusqu'ici et qui nous conduira encore dans l'avenir... Le chien veille sur la maison de ses maîtres, il donne aussi son amour à ses habitants » précisa Marie Christine Frachon en remettant la laisse à François Horny, « symbole des liens existant entre nous, une attache qui ne gêne en rien la Liberté ».

« Dix ans pendant lesquels des liens forts se sont tissés et je voudrais rendre hommage ce soir à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette union et tout particulièrement à André Nuninger qui n'a pu se joindre à nous. Transmets lui, s'il te plaît, la fraternité de Rochetoirin et tout particulièrement mon amitié et ma reconnaissance. Et je n'oublie pas Daniel Kammerlen qui a guidé nos pas vers les terres alsaciennes ».

Le lundi matin permit des échanges en famille avant le départ en milieu d'après-midi. Des regards humides, des embrassades soutenues, des promesses de nouvelles rencontres puis le car s'éloigna en direction de notre commune amie.

Un grand merci à tous les participants grâce à qui nous avons vécu un week-end inoubliable, riche en émotions et en promesses.

# 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage entre Rochetoirin et Aspach le Haut



C'était en 2013, mais une malencontreuse coquille ne nous a pas permis de mettre à l'honneur les cyclistes locaux qui ont roulé de Rochetoirin à Aspach. Bravo pour cet exploit sportif.



Tous les papiers se trient et se recyclent, alors trions les tous !

Seulement 1/3 des Français connaît la nouvelle consigne de tri « Tous les papiers se trient et se recyclent ». Un score notamment dû à l'ancienne consigne, limitée à « revues, journaux, magazines ».

La nouvelle consigne de tri est simple :



Indispensable au quotidien, malgré l'ascension du numérique depuis quelques années le papier est un support dont on peut difficilement se passer. En effet, tous les papiers se trient et se recyclent au moins 5 fois, en papier, mais aussi en textile, carton, ouate d'isolation...

Quatre gestes pratiques qui faciliteront votre tri :

- 1°) Inutile de les comprimer ou de les froisser
- 2°) Inutile de les déchirer ou de les déchiqueter. Cela complique leur transport et leur tri.
- 3°) Inutile de retirer les agrafes, spirales, etc. Elles seront enlevées lors du recyclage.
- 4°) Retirer les CD ou autres produits promotionnels souvent donnés avec les magazines

La confidentialité, n'est pas un problème

Les papiers sont souvent liés à la vie émotionnelle (courriers personnels) ou administrative (factures, relevés bancaires...). Beaucoup d'habitants les archivent ou préfèrent les détruire (les brûler ou les déchirer en petits morceaux) pour préserver leur confidentialité.

A savoir ! Les différentes étapes du recyclage des papiers ne permettent pas d'avoir accès aux informations confidentielles (rapidité des process, flux de papiers trop massif).

## LES QUATRE ÉTAPES DU PROCESSUS DE RECYCLAGE

Le pulpage

### 1°) Transformation des papiers en pâte

Les vieux papiers sont mélangés à l'eau (et à quelques adjuvants) puis triturés. Le but de cette étape est de transformer les vieux papiers en pâte, en séparant les fibres de cellulose entre elles.

Dépollution-nettoyage

## 2°) Dépollution-nettoyage de la pâte

Ces opérations d'élimination des impuretés se font grâce à des outils de filtrage. L'objectif est de débarrasser la pâte à papier de ses impuretés (agrafes, spirales, plastiques, métaux etc.).

Le désencrage

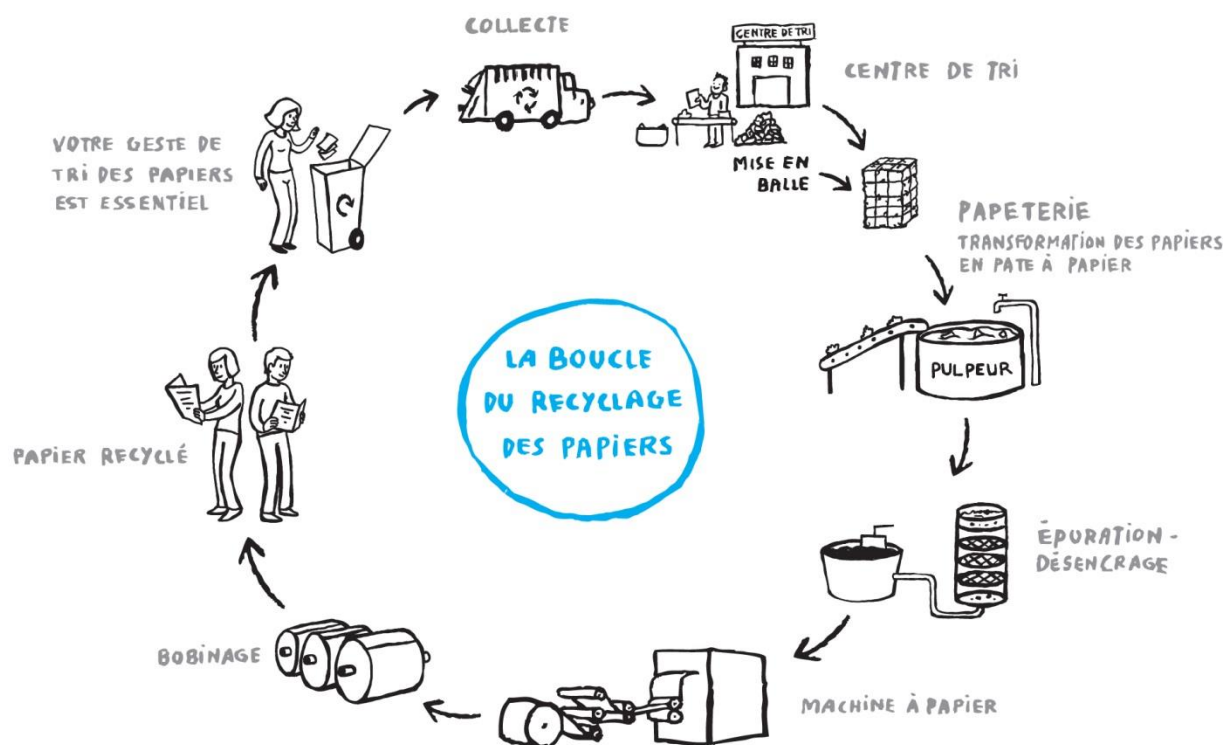
## 3°) Il permet de retirer les particules d'encre de la pâte à papier

en y ajoutant un tensio-actif (savon). Des bulles d'air transitent ainsi dans la pâte à papier sur lesquelles viennent se coller les particules d'encre, qui remontent à la surface. Une mousse est alors créée et évacuée par débordement de la cuve ou par aspiration (ce sont les boues de désencrage).

Le blanchiment

## 4°) Le blanchiment de la pâte peut être obtenu de deux manières :

soit par dilution, avec une pâte de meilleure blancheur (pâte vierge ou issue de vieux papiers de haute qualité), soit par blanchiment chimique, en ajoutant du peroxyde d'hydrogène (par exemple). \*



## ET SI ON JETAIT MOINS DE PAPIERS

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible

Pour ceux qui ne lisent pas les imprimés non adressés, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Contactez le Sictom pour recevoir votre Stop Pub gratuitement

\*source ecofolio : éco organisme des papiers



Retrouvez toutes les infos sur [www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com)

Contact : Sictom de la région de Morestel : [contact@sictom-morestel.com](mailto:contact@sictom-morestel.com)/04 74 80 10 14

# Fiches mémo des consignes de tri

## Les emballages plastiques

Dans les emballages plastiques, seuls les flacons et les bouteilles sont recyclables.



Et si ce n'est ni une bouteille ni un flacon ?

Les pots de yaourt, barquettes en plastiques et polystyrène, fils et sacs plastiques sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

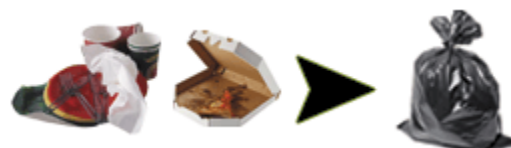


## Les emballages carton

Tous les cartons sont à jeter dans les conteneurs



Les cartons gras et souillés sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères, sauf la boîte à pizza, recyclable.



## Les emballages métalliques

Attention : les emballages doivent être vidés de leur contenu mais n'ont pas besoin d'être lavés



## Le verre

Seuls les pots, bocaux, bouteilles et canettes sont autorisés dans les conteneurs verre



La vaisselle cassée, les pots en terre et les bouchons sont interdits dans le conteneur verre



## Le papier

Tous les papiers, journaux, revues, annuaires...sont à déposer dans le conteneur papier



Les papiers photos, plastifiés, froissés et les films plastique qui enveloppent les revues sont à jeter dans la poubelle d'ordures ménagères.

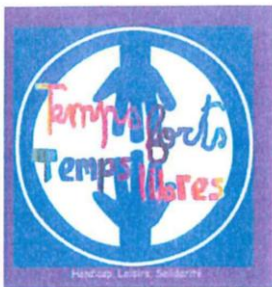


# Collecte de bouchons

✓ Collectez à la maison vos bouchons alimentaires (eau, lait, comporte...), ménagers (liquide vaisselle, lessive...), mais aussi les bouchons de produits d'hygiène (déodorant...), et vos couvercles en plastique (moutarde...)

✓ Déposez- les dans la borne installée à l'école ou à la mairie

✓ Ils sont rachetés par des sociétés spécialisées chargées de leur recyclage. La recette encaissée par l'association « Temps Forts, temps libres » servira à financer des projets et équipements pour personnes handicapées.



TEMPS FORTS,  
TEMPS LIBRES  
Association Loi 1901

65, impasse des vergers  
de Chartreuse  
38480 Pont de Beauvoisin  
06/41/68/91/07  
[tempsfortstempstlibres@yahoo.fr](mailto:tempsfortstempstlibres@yahoo.fr)



## CALENDRIER 2015 DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES DÉCHETS RECYCLABLES

LUNDI	MARDI BACS JAUNES <i>sous les 15 jours</i>	MERCREDI ORDURES MÉNAGÈRES	JEUDI	VENDREDI

En rouge : changement de jour de collecte en raison d'un jour férié



UN DOUTE ? N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER  
04 74 80 10 14 [contact@sictom-morestel.com](mailto:contact@sictom-morestel.com)  
RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR  
[www.sictom-morestel.com](http://www.sictom-morestel.com)

## ROCHETOIRIN

JAN.	MAR 06 bacs jaunes
	MER 07 ordures ménagères
	MER 14 ordures ménagères
	MAR 20 bacs jaunes
	MER 21 ordures ménagères
	MER 28 ordures ménagères

FÉV.	MAR 03 bacs jaunes
	MER 04 ordures ménagères
	MER 11 ordures ménagères
	MAR 17 bacs jaunes
	MER 18 ordures ménagères
	MER 25 ordures ménagères

MARS	MAR 03 bacs jaunes
	MER 04 ordures ménagères
	MER 11 ordures ménagères
	MAR 17 bacs jaunes
	MER 18 ordures ménagères
	MER 25 ordures ménagères
	MAR 31 bacs jaunes

AVRIL	MER 01 ordures ménagères
	JEU 09 ordures ménagères
	MAR 14 bacs jaunes
	MER 15 ordures ménagères
	MER 22 ordures ménagères
	MAR 28 bacs jaunes
	MER 29 ordures ménagères

MAI	MER 06 ordures ménagères
	MAR 12 bacs jaunes
	MER 13 ordures ménagères
	MAR 20 ordures ménagères
	MAR 26 bacs jaunes
	JEU 28 ordures ménagères

JUIN	MER 03 ordures ménagères
	MAR 09 bacs jaunes
	MER 10 ordures ménagères
	MER 17 ordures ménagères
	MAR 23 bacs jaunes
	MER 24 ordures ménagères

JUL.	MER 01 ordures ménagères
	MAR 07 bacs jaunes
	MER 08 ordures ménagères
	JEU 16 ordures ménagères
	MAR 21 bacs jaunes
	MER 22 ordures ménagères
	MER 29 ordures ménagères

AOÛT	MAR 04 bacs jaunes
	MER 05 ordures ménagères
	MER 12 ordures ménagères
	MAR 18 bacs jaunes
	MER 19 ordures ménagères
	MER 26 ordures ménagères



SEP.	MAR 01 bacs jaunes
	MER 02 ordures ménagères
	MER 09 ordures ménagères
	MAR 15 bacs jaunes
	MER 16 ordures ménagères
	MER 23 ordures ménagères
	MAR 29 bacs jaunes
	MER 30 ordures ménagères

OCT.	MER 07 ordures ménagères
	MAR 13 bacs jaunes
	MER 14 ordures ménagères
	MER 21 ordures ménagères
	MAR 27 bacs jaunes
	MER 28 ordures ménagères

NOV.	MER 04 ordures ménagères
	MAR 10 bacs jaunes
	JEU 12 ordures ménagères
	MER 18 ordures ménagères
	MAR 24 bacs jaunes
	MER 25 ordures ménagères

DÉC.	MER 02 ordures ménagères
	MAR 08 bacs jaunes
	MER 09 ordures ménagères
	MER 16 ordures ménagères
	MAR 22 bacs jaunes
	MER 23 ordures ménagères
	MER 30 ordures ménagères



## BRULAGE DES VEGETAUX

**Le brûlage des déchets verts est interdit en Isère** : le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous déchets ménagers dont les feuilles mortes, les déchets verts de tonte de pelouse, de taille de haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

## NUISANCES SONORES :

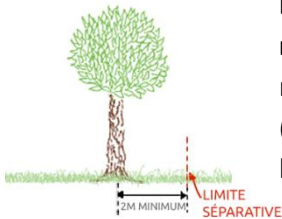
**Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage** en raison de leur intensité sonore tels quel tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants** (extrait de l'arrêté préfectoral n°97-5126) :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## HAUTEUR DES ARBRES:

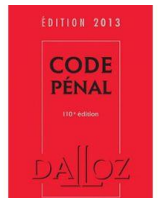
ARBRE DE PLUS DE 2M



**Les arbres dont la hauteur est supérieure à 2 mètres doivent être plantés à 2 mètres au moins de la limite séparative.** Les arbres ou arbustes dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent être plantés à une distance minimum de 0,5 mètre de la propriété voisine. (La mesure doit être effectuée à partir du centre du tronc, pris au niveau du sol, jusqu'à la limite séparative).

## ANIMAUX ERRANTS

Il faut surveiller vos animaux de manière qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation. Vous risquez, en contrevenant aux textes du code pénal qui prévoient et répriment la divagation des animaux, d'être condamné au paiement d'une amende. Les chats et les chiens risquent la fourrière et l'euthanasie.



La commune de Rochetoirin, ne disposant pas de fourrière communale, a confié à la SPA du Nord-Isère le soin d'accueillir et de garder conformément aux articles L 211-24 à L211-26 du Code Rural, les chiens et les chats trouvés errants ou en état de divagation sur le domaine public du territoire de la commune.

Aussi, **les chats et chiens errants sont, sur appel de la mairie uniquement, conduits par la SPA au refuge de Renage** - ZA de la Vallée- 38140 RENAGE - Tel : 04.76.91.02.40 - ouvert du lundi au samedi de 14h à 18h30, sauf jeudi, et jours fériés.

L'animal, selon la loi, est à la disposition de son propriétaire pendant 8 jours ouvrés suivants son entrée en fourrière. Passé ce délai, il est réputé abandonné et le propriétaire en perd la propriété (art L 211-25 du code rural).

Pour reprendre un animal entré en fourrière, une pièce d'identité et un justificatif de propriété doivent être présentés. Les frais de fourrière devront également être réglés :

- |  |      |
|--|------|
| - frais de dossier et de recherche de propriétaire                               | 15 € |
| - Frais de garde pour chien par jour   | 10 € |
| - Frais de garde pour chat par jour  | 6 €  |
| - Frais d'identification (puce ou tatouage) lorsque l'animal n'est pas identifié | 50 € |

# Démarches administratives



J'AI 16 ANS. JE ME SUIS  
FAIT RECENSER.  
ET TOI ???

## Recensement militaire

Chaque jeune qui atteint ses 16 ans, doit venir en mairie se faire recenser dans les trois mois suivant son seizième anniversaire. Vous devez vous munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Il vous sera alors remis une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver, et sera réclamée pour l'inscription aux examens, ou bien le permis de conduire.

Les données faciliteront votre inscription sur les listes électorales, dès 18 ans, si les conditions légales sont remplies.

Six à neuf mois après le recensement, vous recevrez une convocation afin de participer à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense.



## Inscription sur la liste électorale

Pour tout nouvel arrivant dans la commune, l'inscription sur la liste électorale ne se fait pas automatiquement. Il suffit de remplir l'imprimé de demande en mairie, et fournir sa carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

L'inscription doit être déposée en mairie **avant le 31 décembre** de l'année en cours afin de pouvoir voter l'année suivante.

### Conditions d'inscription :

- être français ou citoyen de l'Union Européenne,
- avoir 18 ans,
- être domicilié sur la commune, ou contribuable depuis 5 ans.

Pour les jeunes ayant 18 ans dans l'année, leur inscription se fait automatiquement grâce aux informations transmises par l'Insee, suite au recensement militaire. Attention, il est tout de même indispensable de vérifier à la mairie si vous êtes bien inscrit. En cas de déménagement après le recensement militaire et avant les 18 ans, le jeune doit s'inscrire de lui-même à la mairie de son nouveau domicile.

### Dates des prochaines élections :

- Elections départementales : 22 et 29 mars 2015



## Carte d'identité

**Augmentation de la durée de validité :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la carte d'identité est valable 15 ans. De plus, la durée de validité des cartes d'identités délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 est prolongée de 5 ans si vous étiez majeur au moment de l'établissement de la carte. Aucune démarche n'est à faire pour prolonger ce délai.

Votre présence est obligatoire au moment du dépôt du dossier, à la mairie du domicile (le mineur, accompagné de l'un de ses parents).

Au minimum trois semaines de délai sont nécessaires pour l'obtention, après dépôt du dossier. Pensez à prendre vos précautions. Le renouvellement peut être demandé avant la date d'expiration.

### Pièces à fournir :

- **2 photos d'identité récentes** (prise inférieure à 6 mois) non découpées,
- pour une première demande, ou si votre carte est périmée depuis plus de deux ans : **copie intégrale de l'acte de naissance** datant de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France. Pour les personnes nées à l'étranger, demander au Service Central d'Etat civil à Nantes),
- **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois (facture téléphone, électricité, eau, avis d'imposition ou non-imposition),
- **l'ancienne carte d'identité**. En cas de perte : déclaration de perte établie en mairie et un timbre fiscal de 25 €,
- **jugement de divorce** des parents pour un mineur, le cas échéant,
- pour les personnes nées à l'étranger et pour une première demande : **justificatif de nationalité française**,
- pour les personnes hébergées (ou majeurs vivants chez leurs parents), n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom : **attestation de l'hébergeant avec copie de sa carte d'identité et justificatif de domicile à son nom**,
- pensez à vous mesurer avant de venir ! La **taille** est obligatoire pour constituer le dossier !



### **Passeport**

Le passeport est un document de voyage. Il est valable 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur. Toute demande conduit à la délivrance d'un passeport biométrique. Les mairies doivent être équipées d'une machine appelée "station" pour enregistrer les demandes. En Nord-Isère, seules 5 communes sont habilitées à le faire : La Tour du Pin, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, Le Pont de Beauvoisin, Crémieu. L'utilisateur doit donc se rendre personnellement dans l'une de ces mairies (le mineur accompagné de l'un de ses parents). Il est souhaitable de prendre rendez-vous au préalable.

### Pièces à fournir :

- **2 photos d'identité récentes** (prise inférieure à 6 mois) non découpées,
- pour une première demande et si vous ne possédez pas de carte d'identité sécurisée (bleue et plastifiée) : **copie intégrale de l'acte de naissance** datant de moins de 3 mois (à demander à la mairie du lieu de naissance pour les personnes nées en France. Pour les personnes nées à l'étranger, demander au Service Central d'Etat civil à Nantes),
- **justificatif de domicile** datant de moins de 3 mois (facture téléphone, électricité, eau, avis d'imposition ou non-imposition),
- **ancien passeport**,
- **jugement de divorce**, le cas échéant,
- pour les personnes nées à l'étranger et pour une première demande : **justificatif de nationalité française**,
- pour les personnes hébergées (ou majeurs vivants chez leurs parents), n'ayant pas de justificatif de domicile à leur nom : **attestation de l'hébergeant avec copie de sa carte d'identité et justificatif de domicile à son nom**.

### **Coût (en timbres fiscaux) :**

86 € pour les adultes, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les moins de 15 ans.

# Calendrier des fêtes 2015

JANVIER	Samedi 10	Vœux du Maire - 18h	Municipalité
	Dimanche 11	Boudins	ACCA (chasse)
	Dimanche 25	Diots	G'nilles Club
FEVRIER	Dimanche 1	Après-midi CD country	FARE
	Mercredi 4	Vente de plats - traiteur	Sou des écoles
	Dimanche 8	Après-midi bugnes belote	FNACA
	Dimanche 15	Thé dansant	Club de l'Amitié
	Samedi 21	Ninières	G'nilles Club
MARS	Samedi 7	Soirée country	FARE
	Sam 7-Dim 8	Vente de brioches	Conscrits
	Samedi 14	Fête de la St Patrick	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Sam14-Dim 15	Vente de brioches	Conscrits
	Dimanche 15	Thé dansant	FNACA
	Jeudi 19	Cérémonie	FNACA
	Samedi 21	Assemblée générale	France Viet Nam Partage
	Dim.22 (ou 6/4)	Marché de Printemps	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 28	Loto	Sou des écoles
	Dimanche 29	Repas des agriculteurs	ACCA (chasse)
Dimanche 29	Les Racont'arts	Bibliothèque municipale	
AVRIL	Lundi 6(ou 22/3)	Marché de Printemps	Comité Municipal des Fêtes
	Vendredi 10	Fête du printemps	Ecole
	Samedi 11	Représentation théâtre adultes	Comos Compagnie
	Sam11-Dim 12	Vogue	Conscrits
	Dimanche 12	Vide-greniers	FARE
	Samedi 25	Finale coinchés	G'nilles Club
MAI	Vendredi 8	Cérémonie - défilé	FNACA
	Vendredi 15	Don du sang	Amicale du don de sang
	Vendredi 29	Môm'en contes	Bibliothèque municipale
	Samedi 30	Vente de brioches	Sou des écoles
	Dimanche 31	Tournoi de pétanque	Conscrits
JUN	Samedi 6	Jeux Intervillages	Municipalité
	Vendredi 12	Soirée du souvenir	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Samedi 13	Journée dép. jeunes footballeurs	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Dimanche 14	Assemblée générale + repas	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Dimanche 14	Contes d'hauteur	Bibliothèque municipale
	Dimanche 14	Voyage annuel	FNACA
	Samedi 20	Kermesse	Ecole
	Dimanche 28	Festival enfants théâtre	Comos compagnie
JUILLET	Vendredi 3	Assemblée Générale	FARE
	Mardi 14	Fête du 14 juillet	Comité Municipal des Fêtes
	Samedi 18	Bal	Conscrits
SEPTEMBRE	Vendredi 4	Tournoi jeunes et vétérans	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Samedi 5	Forum des Associations	Municipalité
	Jeudi 17	Assemblée générale	Sou des écoles
	Dimanche 20	Randonnée	Foulée Rochetoirinoise
OCTOBRE	Dimanche 4	Rencontre paroissiale	Les Amis du clocher de Rochetoirin
	Samedi 10	Soirée Ch'tis	Comité Municipal des Fêtes
	Vendredi 16	Soirée Halloween	Ecole
	Dimanche 25	Repas des Aînés	CCAS
NOVEMBRE	Dimanche 8	Après-midi Country	FARE
	Mercredi 11	Cérémonie	FNACA
	Jeu.19 Vendr 20	Soirée Beaujolais	Olympic Rochetoirinois (Foot)
	Vendredi 20	Assemblée générale	Foulée Rochetoirinoise
	Mercredi 25	Vente de pizzas	Sou des écoles
DECEMBRE	Mercredi 2	Vente de sapins	Sou des écoles
	Lundi 28	Don du sang	Amicale du Don de sang